

Approche sémantique du lexique de la marine : un monde à explorer à la croisée des cultures

Mercedes Eurrutia Cavero

Universidad de Murcia
mercedes.eurrutia@um.es

Résumé

Le champ d'investigation que nous nous proposons d'explorer, lors de la présente étude, porte sur le lexique pluridisciplinaire de la marine ainsi que sur celui des domaines connexes qui en font partie. Un lexique sous l'influence de diverses cultures que tout au cours de l'histoire y ont laissé leur empreinte. À la différence des lexicologues pour qui la description des actualisations diverses de la terminologie constitue une contrainte elle-même par les exigences du traitement automatique qui suppose l'établissement de tables ou de classifications, nous rendrons compte des manifestations sémantiques complexes induites tout particulièrement par la polysémie. Notre objectif sera donc d'établir, à partir des relations sémantiques qui structurent le micro-système du lexique de la marine, des grandes lois qui régiraient la structuration du système lexical dans son entier.

Mots-clé

Lexique de la marine, approche sémantique, influences culturelles, relations sémantiques complexes, micro-système.

1 Introduction

En dépit d'une certaine marginalisation scientifique du lexique, on constate aujourd'hui un regain d'intérêt à l'égard des études concernant cet aspect, stimulées par le dessein soit d'élaborer des dictionnaires électroniques plus performants que les ouvrages lexicographiques traditionnels, soit d'améliorer la transmission d'informations appartenant à des domaines d'activités scientifiques ou techniques. La présente étude a pour but de contribuer à ce propos. Une approche centrée sur le lexique de la marine nous permettra d'analyser ces « microlangues » -d'après la terminologie de Balboni (1989 : 56)- source d'inspiration de nombreux néologismes. Les noms de bateaux (*allège, balainier, brick, voilier*), les poissons (*albacore, anchois*), les noms des mers (*Atlantide, Méditerranée*), la météorologie et notamment les vents (*alizé*), les mots des pêcheurs (*pêcher à la ligne, au filet, à la mouche*)... font partie de ce vocabulaire où langage usuel même parfois argotique et scientifique se trouvent étroitement liés.

Partant de l'idée que tout terme est nécessairement un mot, une unité lexicale, et que tout mot est susceptible d'accéder au statut de terme à l'intérieur d'un univers référentiel étroitement délimité en fonction de critères extra-linguistiques d'ordre notionnel, nous nous proposons, prenant appui sur un corpus de documents authentiques en langue française, de mettre en évidence l'organisation lexico-dénominateur au sein de ce domaine de spécialité. Nous analyserons les néologismes sémantiques fondés sur les restrictions et des extensions de sens insistant tout particulièrement sur la métaphore et la métonymie. Ces quatre opérations qui depuis les débuts de la sémantique lexicale reviennent obstinément qualifier les changements de sens sont soumises à des

influences diverses motivées notamment par la présence d'emprunts extérieurs à d'autres langues étrangères que les gens de la mer, ces gens « voyageurs » et « aventuriers », ont pris ailleurs. Enfin, on constatera comment sur un fonds constitué pour la plupart des mots d'origine latine, des mots provenant notamment de peuples qui ont attaché une importance particulière à la navigation, sont venus y adhérer donnant une coloration particulière à la langue française ; une langue à la croisée de différentes cultures qui au cours de l'histoire y ont laissé leur empreinte.

2. Événements historiques et évolution sociale : les mots de mer empruntés à des langues ailleurs

Comme L. Guilbert (1975 : 89) nous pensons qu'aucun peuple n'a pu développer une culture entièrement autochtone, nécessairement sa langue s'est trouvée en rapport avec une ou d'autres langues, et en a reçu une influence quelconque, si minime soit-elle. À partir des objets retrouvés lors de fouilles archéologiques on a reconstitué des textes qui rendent compte des termes qui existaient à une certaine époque et qui font partie de la tradition historique.

1.1 Emprunts extérieurs

1.1.1 Emprunts au grec

Presque en même temps que les Ibères franchissaient les Pyrénées, vers 600, les côtes de la Méditerranée virent arriver une troupe de hardis marins venus de l'Orient. C'étaient les Grecs sortis du port de Phocée en Asie Mineure. Ils se fixèrent devant un promontoire rocheux et y fondèrent une colonie qu'ils appelèrent Massalia, en latin *Massilia*, aujourd'hui *Marseille*. Il est vrai que la plupart des mots grecs qui vivent en français ont passé par le latin. Mais quand on fouille les dialectes du Midi on trouve un assez grand nombre de mots dont l'origine grecque est évidente, mots qui n'existent nulle part dans la Romania et que le latin, souvent, n'avait pas empruntés non plus. Quelques-uns d'entre eux ont même été transmis par ces dialectes à la langue française.

Rappelons que les Massaliotes ont eu le monopole de la navigation pendant des siècles. Le provençal en a conservé le souvenir dans des mots comme *calouno*, « amarre » ; *ancouno*, « coin, cachette » ; *ankon*, « baie »... ainsi que dans certains termes référés aux phénomènes météorologiques d'une importance capitale pour les navigateurs. Ces termes ont pénétré en partie jusque dans la montagne où ils vivent encore, tandis que sur la plaine on les a remplacés par des mots plus récents, c'est le cas du grec *bronte* « tonnerre » qui vit encore dans les Alpes sous la forme *brountar* « tonner » ou de *lampás* « lueur, éclair » dans le provençal *li (p)* « éclair ». On se demande pourquoi l'hellénisation de ce pays n'a pas été plus profonde. Cela tient à ce que pour les Massaliotes comme pour presque tous les Hellènes, la véritable patrie, c'était la mer.

1.1.2 Emprunts au néerlandais et au scandinave

Cependant, si les Massaliotes ont organisé la navigation, pour décrire le paysage marin, pour inventorier la maîtrise du vent et de l'eau les Français ont eu recours à des termes d'origine néerlandaise et scandinave. Le néerlandais, dialecte d'origine francique, a apporté de nombreux termes au vieux fonds germanique français. Ce fait a favorisé l'assimilation des termes néerlandais, venus par l'intermédiaire des parlers romans du nord de la France, qui ressemblent aux vieux mots français. Les événements historiques y ont contribué. Pendant le XIV^e et le XV^e siècle des familles hollandaises vont s'installer en France. Les navigateurs et pêcheurs flamands se rendent par voie maritime et avec eux de nombreux mots nouveaux concernant les bateaux, les manœuvres navires ainsi que le transport des marchandises diverses (Chaurand, 2006). Au XVII^e siècle Colbert eut recours aux artisans hollandais pour relancer la construction navale de telle façon que l'apport de termes néerlandais ne fait que croître dans ce domaine spécialisé. Parallèlement aux mots néerlandais, les mots scandinaves se font une place dans le vocabulaire des Français. Au début du IX^e et au Xe siècle les Scandinaves, sous la conduite de chefs dénommés Vikings, ravagèrent les côtes de la Manche léguant à la langue française une cinquantaine de mots dont la plupart évoquent les paysages marins, la mythologie scandinave et des créatures marines diverses. Ces mots datant du IX^e et XII^e siècle, venus du vieux scandinave, contrastent –comme le dit H. Walter (1997 : 95) - avec des mots qui se sont introduits à une époque plus moderne (aux XVIII^e et XIX^e siècles) plus en contact avec les pays nordiques. Fréquemment, les Français ont doté ces termes, empruntés aux Néerlandais et aux Scandinaves, d'un sens figuré qui n'a fait que consolider leur place dans la langue française : *vague*, *geyser*, *raz*, *fjord*, *agrès*, *bitte*, *turbot*, *homard*, *risée*, *viking*, *flotte*, *quille*, *tillac*, *étrave*, *carlingue*; *marsouin*, *hauban*, *hune*, *bitte*, *flot*, *havre*... De l'ancien nordique proviennent les mots *guinder*, *guindeau* et *guindant* qui appartiennent à la même famille. *Guinder* provient de *vinda*, « brandir », soulever, enrouler ; se dit d'un mât qu'on dresse, qu'on relève verticalement (Hardy, 2002 : 324). Citons également des exemples qui proviennent de l'ancien scandinave¹ tels que *vague*, *vâgr*, « mer ». Si l'on voulait remonter au-delà de *vâgr*, on trouverait une racine indo-européenne exprimant le mouvement, l'ébranlement (*Le Dictionnaire Historique de la Langue Française*, 2004 : 1150). -*Raz* terme originaire de l'ancien scandinave *râs* « courant d'eau » qui désigne aujourd'hui le « courant marin violent qui se fait sentir dans un passage étroit » (PR, 2004 : 2182). Ce terme entre en combinaison avec d'autres termes créant des composés ou des unités lexicales complexes : *raz-de-marée* ou *raz de marée* a pour synonymes *tsunami* et dans un sens figuré *marée* (PR, 2004 : 2182). -*Hune*, *hûnn*, sert à dénommer, sur un grand voilier, la plate-forme arrondie située à la partie supérieure d'un bas-mât. Dérivé de *hune*, le terme *hunier* désigne sur un voilier à gréement carré, la voile carrée située au-dessous des basses voiles. En ce qui concerne le terme *havre* dans ces deux formes *havene* et *havre*, est un emprunt au moyen néerlandais *haien* ou *haven* « port », mot d'origine germanique. La forme *havre* s'impose à partir du XV^e s. avec la création du Havre de Grâce à l'estuaire de la Seine (DHLF, 2004 : 1517). *Harvre* s'est d'abord dit d'un port de mer et désigne encore régionalement un petit port naturel ou artificiel : le

¹ Dans le but d'abrégier lors de la présente étude les citations référées à *Le Petit Robert* seront représentées par PR et celles qui font allusion au *Dictionnaire Historique de la Langue Française* par DHLF.

mot prend dès le XIII^e s. la valeur de « refuge sûr situé sur une côte » en marine, d'où le sens figuré d'« abri », de « refuge » (*havre de paix*) d'emploi littéraire (DHLF, 2004 : 1696). Originaire de la Norvège est le mot *fjord* qui date de 1795 et qui désigne l'ancienne vallée glaciaire envahie par les eaux marines durant la déglaciation, caractéristique des côtes scandinaves et écossaises (PR, 2004 : 1078). Quant au terme *flot*, d'abord attesté en Normandie, est issu du radical francique *flot-*, « action de couler à flots » du moyen néerlandais *vlot* « flot » et *vloten* « être emporté par les flots » et « nager » par l'ancien nordique *flód*, *flux* pour le premier sens. On peut supposer avec P. Guiraud (1975 : 96), un croisement du latin *fluctuare* – (*fluctuer*, *flux*) – avec le radical germanique. L'ancien français a également eu *fluet* « fleuve » et « flot » issu d'un francique *fluod*. *Flot* désigne au singulier le flux de la marée et, au pluriel, toutes les eaux en mouvement (DHLF, 2004 : 1445). Les nombreux exemples ci-dessus évoqués mettent en évidence comment les peuples nordiques ont imprégné la culture française de leurs propres habitudes maritimes.

1.1.3 Emprunts faits à l'Italie

Moins nombreux que les emprunts aux peuples du Nord, les Français ont emprunté à la langue italienne à diverses époques des mots référés à la mer. Pendant le Moyen Âge, les ports de Gênes, de Toscane et de Venise avaient été le relais naturel sur la route du lointain Orient. Les commerçants italiens avaient créé des établissements portuaires dénommés *échelles* (*Échelle du Levant*, *Échelle de Barbarie*...) grâce auxquels ils s'occupaient de l'essentiel du commerce entre l'Orient et l'Occident. On constate l'introduction des termes servant à désigner des noms de bateaux : *brigantin*, *frégate*, *gondole*... ou de termes maritimes en général : *carène*, *drisse*, *coursive*, *corsaire*...

La langue française a considéré positif de garder une grande partie de nombreux termes apportés par l'italien si bien que, comme l'a bien noté M. Treps (2003), on les considère aujourd'hui comme des mots français à tel point que certains termes d'entre eux sont proposés actuellement par les Commissions de Terminologie pour remplacer une partie des anglicismes, véritable menace pour la langue française.

1.1.4 Emprunts à l'anglo-américain

Cependant, traiter les emprunts faits par le français aujourd'hui à d'autres langues étrangères, c'est essentiellement analyser le cheminement des anglo-américanismes dans la langue. La conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie peut être considérée comme point de départ des échanges avec la langue anglaise. C'est surtout pendant ce XIV^e siècle que s'est produite une véritable invasion de mots français dans la langue anglaise. Plus tard, au XVIII^e siècle, ce sont les mots anglais ceux qui envahissent la langue française. La langue anglaise devient alors la langue intermédiaire pour l'introduction de termes d'origines diverses. C'est ainsi pour de nombreux mots d'origine néerlandaise tels que le mot *iceberg*, adaptation d'une des formes des langues germaniques nordiques (néerlandais *ijsberg*, danois *isberg*, suédois *isberg*), composé de *is-* « glace » et *-berg* « montagne » (DHLF, 2004 : 1770) ou pour le mot *flibustier*, du néerlandais *vrijbuit* « pillard ; celui qui fait du butin librement » ; de *vrij* « libre » et *buit* « butin » (DHLF, 2004 : 1774). Ces emprunts lexicaux s'installent définitivement

dans la langue française en tant que calques de l'anglais. Plus récemment, des mots tels que *yachting*, *yachtman*, *yacht-club*, *docker*, *ferry*... se sont introduits en français. La publication officielle des propositions faites en remplacement des anglicismes par les Commissions de Terminologie au sein de différents Ministères ainsi qu'une révision de la progression d'entrée des ceux-ci dans le *Dictionnaire de l'Académie française* permet de mesurer l'avancement des anglicismes aujourd'hui dans la norme et de mieux comprendre la lutte menée par les Français pour sauvegarder leur langue.

1.1.5. Mots empruntés à d'autres peuples

Les échanges culturels ont encouragé l'introduction en français des emprunts faits à d'autres langues, à d'autres cultures. Il s'agit pour la plupart des emprunts justifiés (à l'islandais, au javanais, à la culture inuit...) servant à dénommer de nouveaux référents introduits dans la langue et dans la culture française. C'est ainsi pour le mot *kayak*, « embarcation très légère, sorte de pirogue très longue de 5 à 6 m, propulsée par une pagaie et utilisée pour la chasse au phoque » (Beaudon, 1990 : 92) qui provient de la culture inuit ou pour l'*islandais* « type de *goélette* armée pour la pêche à la morue au large de l'Islande » et par extension, « pêcheur embarqué sur ce type de bateau » (Beaudon, 1990 : 65); ou pour la *jonque*, emprunt au javanais *djong* par l'intermédiaire du portugais qui s'emploie pour parler d'une famille de voiliers traditionnels des mers de Chine, utilisés depuis 2000 ans aussi bien pour le commerce, la pêche que la guerre (Hardy, 2002 : 352). Les exemples enregistrés sont nombreux. On constate comment les influences de différents peuples (Celts, Romains, Grecs, Wisigoths, Germains...) au cours de l'histoire sont si notables dans le langage de la mer qu'on peut même affirmer que ce lexique tel qu'on le conçoit aujourd'hui, n'existerait peut-être (...) pas sans les apports de ces diverses civilisations et de leur culture.

2 Approche sémantique des mots de mer

2.1 Néologismes sémantiques

Bien installés dans la langue française, la plupart des emprunts évoluent en accord avec le système linguistique français soit sur le plan morphosyntaxique soit sur le plan sémantique. Du point de vue de l'analyse sémantique, la formation de néologismes consiste principalement dans le changement de sens, sans modification du signifiant, sur la base des processus de métaphorisation et de spécialisation (Dardano, 1993 : 338).

2.1.1 Processus de métaphorisation

Selon P. Schulz « tout discours est par essence métaphorique », « il n'y a pas de parole qui ne soit pas métaphorique » (2004 : 1). En accord ou en désaccord avec l'auteur, nous considérons que tout objet de science est tributaire d'un point de vue adopté, et pourquoi pas la métaphore ? On trouve un exemple de métaphorisation dans *ardent* du latin *ardens* « qui est en feu, en combustion » et par extension, « qui est très vif » contraire de « calme » (PR, 2004 : 133). Cet adjectif, appliqué à un voilier sert à qualifier sa tendance à « remonter spontanément au vent lorsqu'on lâche la barre »

(Duron, 2002 : 65). Il y a une sélection d'éléments existants, tout particulièrement des sèmes connotatifs et un réemploi partiel qui donne lieu à ce nouveau terme. Certains domaines semblent avoir particulièrement inspiré l'emploi des métaphores dans le langage maritime. Se détachent ainsi : A. *La métaphore dans le domaine de la navigation. - Métaphore zoomorphique ou animalière.* Le mode de vie d'autrefois fondé sur l'agriculture peut expliquer comment, dans les parlers populaires, sont nées des désignations de notions spécifiques de la marine par l'analogie de forme entre telle notion et tel animal. Citons le mot *araignée* du latin *aranea*, « toile des arachnides » qui désigne dans le langage maritime le « filet de pêche à mailles carrées » simulant une toile d'araignée ». Ce terme entre dans la composition d'autres lexies complexes telles que *araignée de mer*, « crabe à longues pinces et pattes allongées avec une carapace peu épineuse » (Hardy, 2002 : 56). De son côté, le terme *bœuf*, hérité du latin *bos*, *boris* est dans l'argot de la marine de guerre, le surnom du second maître. Cela vient de ce que, sur les grands bâtiments, à partir du moment où on n'embarqua plus dans les vivres de bœufs vivants, les locaux affectés aux bêtes furent occupés par les seconds maîtres (Himelfarb, 2004 : 103). Quant à *bouquet*, forme normanno-picarde fut assimilé au *bouc*, mâle de la chèvre et désigne dans ce domaine à cause des « barbes », la « crevette rose qui rougit à la cuisson » (PR, 2004 : 289). - *Métaphore botanique.* Les références à la botanique, à la biologie en général sont fréquentes chez les gens de mer. Par analogie de forme le terme *arbre* du latin *arbor*, *arboris* primitivement *arbos*, « arbre » était employé comme synonyme de *mât* en allusion aux bateaux présents en Méditerranée jusqu'au XVIIe siècle ; on parlait alors d'*arbre de mestre* pour le *grand mât*. Aujourd'hui l'*arbre de couche* « transmet le mouvement des machines aux propulseurs ». On emploie aussi l'unité lexicale *arbre d'hélice* en allusion à un navire (PR, 2004 : 130). - *Métaphore anatomique ou antropomorphique.* En terminologie les parties du visage et du corps humain sont employées pour dénommer un objet qui leur ressemble. On emploie le mot *bras* d'abord *braz* (1080), issu du latin *brac(c)hium* (RH, 507) pour désigner dans ce domaine spécifique le « cordage servant à orienter horizontalement un tangon ou tout autre espar » (Hardy, 2002 : 127). Ce terme entre dans la formation de lexies complexes : *bras de mer* (étroitement avancée de la mer entre deux terres) et *bras de port* (mécanisme qui communique le port avec les marais salants). Même si cela peut nous choquer, la plupart des bateaux *ont des jambes*, expression familière qui s'emploie pour un voilier qui « va vite, qui marche bien » (Lecomte, 1982 : 71) et des *joues*, « partie renflée, au-dessus de la ligne de flottaison et vers l'étrave, de chaque côté de la coque d'un bateau » (Lecomte, 1982 : 32). Souvent, leurs câbles travaillent *en barbe*, c'est-à-dire viennent d'une direction voisine et exercent une action conjointe, notamment pour résister au vent. Un *vent* qui parfois *joue*, « varie d'une direction à une autre, change en intensité » (Hardy, 2002 : 352). Comme les personnes le bateau peut rester *aveugle*, terme lui-même ancien, qui a remplacé d'autres mots de l'ancien français issus du latin *cieu* de *coecus* et *orb de orbus* « privé de » et spécialement « privé de vue » (RH, 272) ; dans le langage maritime « obturer provisoirement une voie d'eau par une réparation de fortune » (Hardy, 2002 : 63). B. *Métaphore de la navigation dans la langue usuelle.* Les mots de la mer ont inspiré de nombreuses locutions et expressions employées dans un sens figuré pour exprimer les plus diverses notions de la vie quotidienne. C'est ainsi qu'on parle de la *partie cachée de l'iceberg* (loc.) souvent *la plus importante d'une affaire* (PR, 2004 : 1301). De façon similaire, *houleux* adjectif dérivé de *houle* « mouvement ondulatoire de la mer » est employé par métaphore dans le sens de « très agité, très mouvementé », à

propos d'un débat, d'une manifestation (PR, 2004 : 1284). Cependant, il ne faut pas le confondre ce terme avec le mot normand *houle*, « cavité ». Une altération de *houle* qui date du XVII^e s, a donné le mot *hulot* « ouverture dans la muraille d'un navire » (Hardy, 2002 : 337) et plus tard, le dérivé *hublot* « ouverture généralement ronde, pratiquée dans la coque d'un bateau » (PR, 2004 : 1286) qui assure l'éclairage naturel à l'intérieur d'un bateau. Par analogie de forme, on parle de *hublots* pour un avion ou pour la « partie vitrée d'une machine à laver », et dans la langue familière, pour *lunettes* et par extension, pour *yeux* (Lecomte, 1982 : 338). C. *Métaphore de la navigation dans d'autres domaines spécialisés*. S'il est vrai que l'unité de la France s'est faite en négligeant les façades marines et que l'organisation de la vie des mers a manqué au cours de l'histoire de continuité, le lexique de la marine ne montre pas cette indifférence. Tout au contraire, on remarque que beaucoup de mots venus de la mer se sont acclimatés à des contextes terrestres les plus divers et font partie du langage quotidien : pensons au domaine de l'automobile où l'on *démarre* et qu'on regarde son *tableau de bord*, on fait une *embarquée* et parfois, on *tombe en panne*. On est surpris d'apprendre que toutes ces expressions concernaient à l'origine la navigation sur mer. L'Internet et les réseaux de télécommunications ont ajouté une nouvelle dimension à la notion de circulation, celle de la *navigation maritime* et *aérienne*. Au début du XX^e siècle, l'aéronautique naissante a adopté une bonne part de la terminologie maritime : *pilote*, *navigateur*, *steward* pour désigner le personnel navigant ; *gouvernail*, *hélice*, *voilure* pour certaines parties de l'avion ainsi que des tournures plus générales comme *monter à bord*, *embarquer*, *flotte aérienne*. Rien d'étonnant puisque l'on parlait alors de *navigation aérienne* par opposition à la *navigation maritime* classique. C'est ainsi que le terme *pilote* « celui qui dirige un navire » désigne par analogie, « la personne qui conduit un avion ou un aéronef » (PR, 2004 : 1437) et en informatique, le « programme qui permet à un périphérique de fonctionner en association à un ordinateur » (Compiègne, 2010 : 251). Déjà en usage depuis les années 80, le terme *pilote*, précurseur de la notion de *navigation sur réseau* (*pilote électronique*), peut être rapproché de la notion de *pilote automatique*, « équipement capable d'assurer le fonctionnement d'un navire ou avion sans intervention humaine » (Ozman, 1998 : 296). Aujourd'hui la *navigation électronique* est opposée à la *navigation astronautique*. Pour désigner les conquérants de l'espace on a choisi des termes suffixés en *-naute* (*astronaute*, *cosmonaute*, *spationaute*) du grec *nautès*, « marin, navigateur » (PR, 2004 : 1713). Ce suffixe est fréquent dans les termes appartenant au domaine de la mer : *nautile* (mollusque à coquille spiralée), *nautique* (relatif à la navigation par ex. *sports nautiques*, *salon nautique*, *centre nautique*), *nautisme* (sports nautiques)... L'espace à conquérir est un *espace cybernétique*, le *cyberespace* et ses conquérants, les *cybernautes* (*cybernétique* + *astronaute*) ou *internautes* (*Internet* + *astronaute*). D'ailleurs, le terme *cybernétique* a également pour racine un terme de marine, le *gouvernail de navire*. On comprend donc que des expressions comme *naviguer sur Internet* ou *logiciel de navigation* se soient aisément implantées en français. Ces exemples mettent en évidence l'importance de ce procédé basé sur la similarité souvent de nature perceptuelle ou fonctionnelle et éventuellement de caractère intersubjectif. Un aspect important de la métaphore est l'organisation, comme nous venons de le voir, en « champs d'images » ou « métaphores conceptuelles » (Lakoff & Johnson, 1985) ce qui permet la création facile de métaphores nouvelles au sein d'un paradigme préexistant.

2. 2 Processus de spécialisation et d'extension des sens : les emprunts intérieurs

Si nous considérons le lexique comme une structure ou un ensemble de structures, il faut admettre, tels qu'on a montré par les exemples ci-dessus analysés, qu'à l'intérieur du lexique les mots entretiennent des implications sémantiques diverses. Selon la nature et la position du locuteur, le lexique employé pour s'exprimer dans un domaine spécialisé sera recouvert « par un filet linguistique plus ou moins dense » (Niklas-Salminen, 1997: 131). Dans le cas concerné, on peut affirmer que les pêcheurs ont un filet linguistique à mailles plus fines que les jeunes citoyens en ce qui concerne les termes désignant les mots de la mer. L'alternance des processus de restriction et d'extension de sens opère dans deux perspectives différentes : emprunts intérieurs faits au langage courant et emprunts intérieurs faits à d'autres domaines spécialisés.

2.2.1 Emprunts intérieurs faits par le lexique de la marine au langage courant

Ces « emprunts intérieurs », d'après la terminologie de R. Dubuc (2002 : 123), permettent de réemployer les termes existants et de satisfaire les besoins terminologiques sans avoir recours à une création à l'infini des termes impossibles d'être mémorisés par un interlocuteur moyen. C'est ainsi pour *allure* dérivé de *aller*, verbe irrégulier qui amalgame trois verbes latins qui fait référence dans le domaine de la marine à la « direction de la route d'un voilier, propulsé par ses voiles, par rapport à la direction du vent » (Hardy, 2002 : 30). De façon similaire le mot *aperçu* issu du latin *percipere*, « saisir par les sens » (PR 1898) doit être interprété en langage maritime en tant que « signal du Code international, fait au moyen d'une flamme à rayures verticales rouges et blanches, signifiant « compris » » (Hardy, 2002 : 44). En ce qui concerne le mot *bâtiment*, probablement du francique *bastjan* (PR, 233) « action de bâtir » et à partir du XVI^e siècle « construction, généralement de grande dimension » désigne par extension, un « bateau de fort ou de moyen tonnage » synonyme de *navire* (PR, 2004 : 233).

2.2.2 Emprunts intérieurs faits par le lexique de la marine à des domaines spécialisés divers

Les termes peuvent être empruntés d'un champ à l'autre. Le lexique de la marine a fait des emprunts à des domaines différents: - *Termes empruntés à la guerre*. Prenons comme exemple les termes d'origine latine *armer*, *armateur* et *armement*. Ces trois termes en marine n'ont pas des connotations belliqueuses. Ils font toujours allusion au fait « d'armer, d'équiper un navire pour le mettre en navigation » (Himelfarb, 2004 : 138). - *Termes empruntés à l'administration*. Le terme *annexe*, emprunté au latin *annexus* participe passé de *annectere* désigne dans le langage maritime une « embarcation auxiliaire » (PR, 2004 : 98). - *Termes empruntés à la biologie*. L'adjectif *benthique* du grec *benthos* « profondeur » s'applique en biologie marine, « aux organismes qui vivent sur les fonds des mers » (PR, 2004 : 244). - *Termes empruntés au langage technique*. Le terme *banc* du germanique *bank* dans le langage technique « assemblage de montants et de traverses » désigne par analogie et depuis le XVII^e

siècle « un amas de matières formant une couche horizontale sous l'eau » (DHLF, 2004 : 1529). Par analogie, dans le langage maritime on parle de *banc de poissons* en allusion à une grande quantité de poissons assemblés par espèce : *banc de harengs*, *banc d'huîtres*... (DHLF, 2004 : 1797). - *Termes empruntés à l'archéologie*. L'*amphore*, du grec *amphora*, objet fétiche de l'archéologie sous-marine considéré pendant des siècles, outil essentiel dans la cargaison des bateaux de commerce pour le transport du vin, de l'huile, des poissons salés... (PR, 2004 : 86). - *Termes empruntés à la mythologie*. L'ensemble de mythes, des légendes propres à un peuple, à une civilisation ou à une religion, ont toujours été présents chez les gens de mer. Rappelons Neptune, dieu des Mers et des Océans ainsi que du règne aquatique dans la mythologie romaine (Poséidon chez les Grecs). Fils de Saturne et de Rhéa, il était frère de Jupiter et de Pluton. Dans le partage que les trois frères firent de l'univers, il eut pour son lot la mer, les îles et tous les rivages. C'est lui qui fait entrer les eaux dans leur lit et avec son trident, il remet les bateaux à flot. Il rétablit l'ordre après la tempête.

2.3 La métonymie

La métonymie est le deuxième des grands types de changement sémantique et il est probable que son importance effective surmonte celle de la métaphore. Certaines unités grammaticales, hormis leur dimension fonctionnelle, sont pourvues d'un sens lexical et dans ce cas, elles jouent un rôle similaire à celui des verbes ou des adjectifs avec lesquels elles peuvent commuter. Des exemples précis nous permettront d'illustrer ce changement sémantique basé sur la contiguïté conceptuelle : c'est ainsi pour l'*arabe* réfection par le latin *arabus* de la forme ancienne *arrabit* (DHLF, 2004 : 1080), du grec *araps*, *arabos*, lui-même emprunté à l'arabe *arabí*, dans le langage maritime, « voile dite arabe de forme trapézoïdale » (Hardy, 2002 : 47) comme celle employée par les arabes. De son côté, la *laisse* d'après le verbe *laisser* issu du latin *laxare*, désigne tout ce qui est laissé par la mer quand elle se retire en particulier la ligne d'algues marquant la limite atteinte sur le rivage par la marée montante. Par extension, on appelle *laisse de mer* tout les débris marins que l'on trouve entre la *laisse de haute mer* et la *laisse de basse mer*, ainsi que la surface sur laquelle ils sont posés (Hardy, 2002 : 358). De façon métonymique on parle de *hors-bord* pour se référer au bateau léger, pour la promenade en mer ou la compétition qui doit son nom à son moyen de propulsion : « un moteur amovible placé à l'extérieur de la coque » (PR, 2004 : 1281).

2.4 L'antonomase

Fréquemment le nom propre de la mer et de certaines planètes est substitué par un autre, considéré comme plus évocateur. En astronomie, on parle de la *planète bleue* quand on évoque la marée et on pense à la lune qui règle les marées. Dans ce cas particulier, c'est plutôt au fait que cette énergie vient de la mer, toujours bleue dans les stéréotypes du langage que l'on fait référence. Il s'agit d'une manière poétique d'appeler la lune, en raison de sa lumière bleue et froide. En mythologie, le *grand bleu* est le monde mythique des profondeurs sous-marines. On pourrait rapprocher le *grand bleu* de la *grande bleue* comme on appelle parfois la mer, en particulier mais pas exclusivement la Méditerranée. Sur les Directives et Règlements Communautaires on fait allusion à

l'*Europe bleue* encore appelée l'*Europe de la pêche*, tout particulièrement la pêche en mer. De son côté *la mer Rouge*, située entre la péninsule Arabique et la côte orientale de l'Afrique, doit son nom aux bancs de corail pleins de lumière et aux rochers rouges qui recouvrent ses fonds. Mais comme un ciel particulièrement pur s'y reflète, elle est souvent d'un bleu intense. *La mer Blanche*, au golfe de l'océan Arctique, est gelée de la fin août à la mi-mai, d'où son nom.

3 Le domaine de la mer et la lexiculture

Les termes jouissent souvent d'une identité socioculturelle inhérente car comme bien dit L. Bonicel « c'est au sein de la société que l'individu élabore inconsciemment son expérience culturelle singulière à nulle autre pareille » (2003 : 315).

3.1 Les traditions locales

Aux différents emprunts faits à d'autres langues il faut ajouter l'existence de multiples traditions régionales, si bien qu'il est difficile de parler du lexique de la mer comme un tout unifié. La coexistence de certaines langues régionales (le breton, l'occitant, le corse, le basque...) avec la langue officielle, le français, a contribué à la création d'un fonds lexical riche en nuances culturelles. Un exemple nous permettra d'illustrer cette idée : c'est le mot *haveneau* du scandinave *haf* (DHLF, 2004 : 1713) qui désigne « le filet utilisé dans les plages sablonneuses pour la pêche à la crevette et aux poissons plats » (PR, 2004 : 1251). L'*haveneau* est également employé comme engin auxiliaire de la pêche sur les sardiniers pour récupérer les sardines qui se démaillent du filet. Il reçoit différents noms locaux ou régionaux : certains liés à l'objet lui-même, d'autres au geste du pêcheur, d'autres ayant un rapport avec la proie convoitée. C'est ainsi que l'on parle de la *bichette*, du *bouqueton* d'après *bouquet*, « grosse crevette » ; de la *caudrette*, terme picard ; de la *puche*, appellation normande ; du *rai*, haveneau semi-circulaire de la région de Boulogne-sur-mer, utilisable sur un fond de sable ; du *ronvoal* ou *ronvoile* haveneau à long manche des pêcheurs sardiniers bretons et du *truble*, terme normand (Hardy, 2002 : 334).

3.2 L'argot des marins

L'homme de mer est un inventeur de langue. À travers son discours sa pensée se cherche et trouve un chemin. Le pêcheur, le marin... parle d'abord avec la langue de tous les jours en appliquant leur inventivité, leur humour, leur poésie et leur génie à la description d'un objet ou d'un procédé technique. Son discours se nourrit de grands thèmes qui fondent les locutions du français et de toute autre langue (il abonde en jugements sociaux, y exprime des contenus cohérents, des relations interhumaines...). Des mots argotiques font partie de son répertoire lexicologique comme par exemple le mot *gourganier*, littéralement « mangeur de fèves », créé à partir de *gourgane* – nom donné autrefois par les marins aux fèves sèches embarquées dans les vivres, et qui fournissaient l'ordinaire de repas très ordinaires, peu appréciés –, terme qui désigne un vieux matelot de la « marine en bois » ou un vieux marin de la marine marchande

(Himelfarb, 2004 : 316) ; des périphrases (un *vieux loup de mer* pour se référer à un marin très expérimenté), des surnoms (*Jean-Louis* ou « papa Jean-Louis » dans l'argot marin, le requin ; *loufiat* surnom donné dans la marine nationale au lieutenant de vaisseau (Hardy, 2002 : 377) ou *gourmette*, surnom donné soit à un jeune marin inexpérimenté, soit à un novice (autrefois, dans la marine marchande, le novice se situait entre mousse et matelot) chargé de la cuisine, soit enfin à celui qui est chargé de garder les vivres (Hardy, 2002 : 316) ; des abréviations : *marmar*, abréviation familière pour marine marchande (Hardy, 2002 : 400) ; *losse* abréviation de *molosse*, *losse* est le surnom de l'officier marinier dans l'argot de l'École Navale (Hardy, 2002 : 376)... des expressions en définitive qui ne se contentent de nommer un objet, de désigner une personne sans que l'ironie, la dépréciation ou l'hyperbole viennent y jouer un rôle très important. L'imagerie et la valeur picturale de ce langage sont la preuve évidente de sa vitalité. L'argot des marins constitue donc un vaste chantier caractérisé par une certaine rhétorique de nature beaucoup plus persuasive, plus authentique et plus éloquente que toute autre rhétorique artificielle. Plus qu'un langage parlé, c'est un langage parlant.

3.3 Noms rituels et traditions

Les gens de la mer gardent bien leurs traditions. Citons comme exemple la *bouteille jetée à la mer*, confiée au caprice des courants par des marins en perdition ou naufragés, qui appartient aux stéréotypes du folklore maritime. Au sens figuré, *jeter* ou *lancer une bouteille à la mer*, c'est lancer un message d'appel à l'aide, sans destinataire assuré, avec le désir qu'il soit entendu. Rappelons le poème de Alfred de Vigny « La Bouteille à la mer » (*Les Destinées*) où la bouteille et son contenu représentent l'œuvre de l'esprit humain qui affronte l'oubli et échappe à la mort. Et même si certains rites ont disparu d'autres continuent encore vivants : le franchissement de la ligne de l'équateur, chez les marins, *La Ligne* (nom propre), s'accompagnait d'un certain nombre de rites qui ont suscité des expressions telles que : *passage de la Ligne*, *baptême de la Ligne*, *Père la Ligne* (Lecomte, 1982 : 372). Et comment oublier certains noms proscrits qui font partie de l'histoire de ces gens de mer soumis aux caprices de la fortune comme *lapin*. La tradition veut que, au temps de la marine à voile, les lapins embarqués aient provoqué désastres et naufrages en rongant la coque des navires en bois et en s'attaquant aux cordages. D'où la superstition qui interdit de prononcer à bord d'un bateau le nom de l'animal maudit. En cas de nécessité, le marin a recours à des périphrases : *le cousin du lièvre*, *le quatre-pattes*, *le grandes oreilles* (Hardy, 2002 : 365).

3.4 Noms propres de navires qui font partie de l'histoire

Les noms propres de navires permettent de retracer l'histoire. Rappelons *Le Bucentaure* grande galère richement décorée de sculptures d'ors, de soierie, à bord de laquelle le doge de Venise montait le jour de l'Ascension pour la célébration des « Épousailles de la mer », mariage symbolique avec l'Adriatique qui fut incendié en 1797, après la prise de la ville par Bonaparte ou le *Flying Dutchman*, nom d'un des plus célèbres dériveurs de plaisance, créé en 1952 et utilisé pour la compétition sportive (Jeux olympiques). Son nom anglais fait référence à la légende du Hollandais (Dutchman) volant (Flying) que les Français connaissent sous l'appellation de *Vaisseau fantôme*, grâce à l'opéra de

Richard Wagner. Et à côté d'eux, des bateaux aux noms patronymiques qui évoquent des traditions familiales encore en vigueur. C'est ainsi qu'une tradition a vu le jour dans la famille princière de Monaco après le mariage du prince Rainier avec la princesse Grâce : celle de donner le nom des petits princes aux bateaux de la famille. Le premier yacht du prince Rainier fut le *Deo Juvante* offert par Aristote Onassis en 1956 qui fut remplacé par un deuxième bateau que l'on baptisa du nom d'*Albercaro* inspiré des prénoms de leurs deux enfants : Alberto et Caroline. En 1965, la naissance de la princesse Stéphanie fut accompagnée d'un nouveau yacht le *Carostefal* (Caroline et Stéphanie). Un nom un peu compliqué et moins élégant que le schooner bleu et blanc qui le remplaça en 1981 : *le Stalca* (Stéphanie, Alberto et Caroline). Cette tradition familiale s'est poursuivie avec les générations suivantes. Le yacht de la princesse Caroline comprend les initiales de ses trois enfants : *Pacha* pour Pierre, Andréa et Charlotte. La princesse Stéphanie a également appelé son bateau le *Louine* du nom de deux de ses enfants Louis et Pauline. Cette tradition a une grande signification : en plus de donner de la personnalité à ces yachts princiers, elle renforce cet important lien entre les générations de la famille Grimaldi et la mer. Les noms des bateaux permettent de retracer leur propre histoire familiale.

4 Conclusion

Le lexique de la marine constitue sans doute un témoignage « vivant » des événements historiques et socioculturels qui se sont succédés au cours d'une certaine période car comme dit Perret « l'histoire de la langue rejoint celle de la civilisation » (2003: 21). Se rapprocher de la culture française c'est donc se rapprocher de la terminologie de la mer, composée de nombreuses traditions locales que les hommes de mer ont bien gardées. Diachroniquement le processus d'évolution du sens a mis en évidence le phénomène d'érosion entre le sens étymologique et sens en usage. Synchroniquement, cela sert à illustrer que le processus de glissement sémantique est conditionné par des contraintes sémiotiques et que la loi d'économie linguistique est valable car la langue élimine le doublons sémantiques alors qu'elle tolère, en l'absence de tout sème commun, quelques homonymes. Enfin, l'étude réalisée a mis en évidence une terminologie « aventurière » comme les gens de la mer, une terminologie en mouvement comme la mer. Une mer que P. Valéry (1987 : 83) dans le *Cimetière marin* qualifiait de « toujours recommencée » et « bruyante » qui laisse entendre son bruit à travers ses mots.

Références bibliographiques

- Balboni, Paolo Ernesto (1989) «La microlingua del turismo come 'fascio di microlingue'», *Microlingue e letteratura nella scuola superiore*, Brescia : La Scuola, p. 56-61.
- Beaudon, François. (1990) *Bateaux des côtes de France*, Grenoble : Glénat.
- Bonicel, Laetitia (2003) « Lexiculture et dictionnaires pour enfants » in Marie- Thérèse Lino et Jean Pruvost(éds.) *Mots et lexiculture*, Paris : Honoré Champion, p. 315-330.
- Chaurand, Jacques. (1964, 2006) *Histoire de la langue française*, Paris : PUF, 11e éd.

- Collectif, *Le Petit Robert*, (2004). Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Compiègne, Isabelle (2010) *Les mots de la société numérique*, Paris : Belin
- Dardano, Maurizio (1993) « Lessico e semantica », in Alberto A. Sobrero (ed.) *Introduzione all'italiano contemporaneo. Le strutture*, Roma-Bari : Laterza, p. 291-370.
- Dubuc, Rober. (1930, 2002). *Manuel pratique de terminologie*, Québec : Linguattech, 4e éd.
- Duron, Maurice (2000) *Dictionnaire des bateaux*, Toulouse : Éditions Milan.
- Guilbert, Louis (1975). *La créativité lexicale*, Paris : Larousse université.
- Hardy, Christophe (2002). *Les mots de la mer*, Paris : Belin
- Himelfarb, Georges (2004). *Le vocabulaire de la guerre et de la paix*, Paris : Belin
- Jullian, Camille (1971). *Histoire de la Gaule*, Paris : Robert Laffont (éd. abrégée).
- Lecomte, Jules (1835, 1982). *Dictionnaire pittoresque de la marine*, Paris : Estran, 2e éd.
- Niclas-Salminen, Aïno (1997) *La lexicologie*, Paris : Armand Colin.
- Otman, Gabriel (1998) *Les mots de la cyberculture*, Paris : Belin
- Perret, Michèle (1998, 2003). *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris : Armand Collin
- Polguère, Alain (2003) *Lexicologie et sémantique lexicale*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal
- Rey, Alain et al. (1992, 2004). *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, Volumes 1, 2 et 3, Paris : Le Robert, 3e édition.
- Schulz, Patricia (2004) *Description critique du concept traditionnel de « métaphore »*, Berne : Peter Lang.
- Treps, Marie (2003) *Les mots voyageurs*, Paris : Seuil.
- Valéry, Paul (1967, 1987). *El cementerio marino*, Madrid : Alianza Editorial. 6^a ed.
- Vigny, A. (1997) *Poèmes antiques et modernes; Les Destinées*, Paris : Gallimard.
- Walter, Henriette (1997). *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris : Robert Laffont.